

## Une réserve, pour quoi faire? Stratégie d'emploi des réservistes.

Jusqu'à la fin des années 90, la réserve militaire était composée essentiellement des jeunes hommes ayant effectué leur service militaire. L'objectif, héritage des conflits du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, était de pouvoir disposer en permanence d'une masse importante de soldats supplémentaires, mobilisable rapidement. Il s'agissait ainsi d'une réserve captée.

A la seule exception de la guerre d'Algérie, les réservistes n'ont jamais été mobilisés pour les opérations menées par les armées françaises durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle: cette réserve captée, parallèle aux forces d'active sans y être vraiment intégrée, moins bien équipée, est restée inemployée.

L'analyse de l'évolution des menaces depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, traduite par les deux "Livres Blancs de la Défense", **a profondément modifié la stratégie d'emploi de la réserve**, sa composition et son recrutement.

Les menaces majeures ne sont plus, pour l'heure, caractérisées par une attaque de masse visant directement le territoire national par les plaines du nord-est, comme dans le passé. Elles sont aujourd'hui beaucoup plus diffuses et situées à la fois sur le territoire national et loin de celui-ci. Il s'agit désormais de lutter notamment contre le terrorisme et certaines pratiques maffieuses ou de contribuer à rétablir le fonctionnement normal de pays avec lesquels la France est liée par des accords de défense. Tel est le sens de nos engagements sur des théâtres comme l'Afghanistan, le Liban ou l'Afrique de l'ouest.

Sur le territoire national, il s'agit aussi de lutter contre le terrorisme comme de rétablir au plus vite le fonctionnement normal de notre société après une agression ou une catastrophe naturelle ou industrielle. C'est l'une des illustrations du concept de "résilience", introduit par le dernier Livre Blanc. Pour nos armées, cela se traduit concrètement par la mise en place de dispositifs du type Vigipirate ou par la réquisition signée par les préfets de plusieurs centaines ou milliers de soldats à l'occasion de graves intempéries, pour ne prendre que ces deux exemples.

Ce nouvel emploi de nos armées a nécessité de revoir en profondeur leur structure et leur organisation. **La réflexion a été globale, portant à la fois sur l'active et la réserve.**

En observant les opérations militaires menées depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, et leur évolution, il est possible d'en distinguer deux catégories bien distinctes: celles dont la complexité exige de maîtriser des techniques de combat très pointues, imposant une instruction et un entraînement importants, d'une part, et celles qui font appel à des savoir-faire de base, plus rapides à acquérir et à maintenir.

Ces analyses ont débouché au début du XXI<sup>e</sup> siècle sur une nouvelle stratégie d'emploi des réserves:

**les réservistes opérationnels, intégrés au sein des formations professionnelles  
en unités ou en état-major, dotés du même équipement,  
participent quotidiennement à l'ensemble des missions confiées aux forces armées,**

principalement sur le territoire national, et, parfois, sur des théâtres extérieurs, en assurant **en lieu et place** de l'active, ou en **renforcement** de cette dernière, les missions auxquelles leur formation et leur entraînement les ont préparés, avec une durée d'engagement annuelle généralement courte. De plus, certains réservistes assurent des interventions ou mènent des travaux exigeant des compétences rares et peu souvent utilisées.

Par ailleurs, le maintien et le renforcement du **lien entre la Nation et ses forces armées**, gage de la légitimité de l'action militaire dans un Etat démocratique, constitue un objectif majeur, particulièrement après la suspension du service national. Le recrutement direct des réservistes dans la société civile contribue à l'atteinte de cet objectif: par leur double enracinement dans la société civile et dans l'institution militaire, les réservistes opérationnels contribuent naturellement, au sein de la cité, au rayonnement des forces armées et à la promotion de la culture de défense.

D'une réserve captée, peu ou pas employée, la France est passée en quelques années à une **réserve levée**, formée exclusivement de volontaires issus pour 70% environ de la société civile, et comportant 17% de femmes.

**Dotée, équipée et travaillant à l'identique de l'active**, elle est peu visible par nos concitoyens. Quotidiennement, les 40.000 réservistes opérationnels, devenus "professionnels à temps choisi", sont aujourd'hui indispensables à la défense du pays.

\* \*

\*